



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉMANTÈLEMENT DU PORTE-AVIONS FOCH

Les paroles et les actes de la France, en contradiction sur la protection de l'environnement

En 2000, le porte-avions Foch (navire jumeau du Clémenceau), fut vendu au Brésil pour la somme quasi symbolique de 12 millions de dollars. Dans le mois à venir, une vente aux enchères publiques aura lieu pour la vente de démolition du porte-avions São Paulo, lequel contient toujours plusieurs produits polluants et de grande quantité d'amiante.

Depuis son rachat à la France, 100 millions d'euros ont été engloutis dans les réparations et le porte-avions est resté quasi immobilisé (206 jours en mer, 54 000 miles parcourus). La seconde vie du porte-avions Foch, rebaptisé São Paulo, a été chaotique, parfois dramatique : il a fait l'objet d'incidents répétés dont une explosion en 2004 ayant entraîné la mort de plusieurs marins.

En février 2017, avec la volonté d'arrêter les frais, la marine brésilienne a donc décidé de décommissionner le porte-avions. Depuis, il est à quai, dans la baie de Rio de Janeiro.

Selon l'avis d'appel d'offres pour la vente du São Paulo, malgré le fait qu'un grand consortium de sociétés brésiennes soit intéressé à acheter ce navire pour le reconvertir en musée, il est clairement indiqué que le São Paulo ne sera vendu que pour la démolition. Ainsi, le São Paulo finira fort probablement sur une plage du sous-continent indien ou au Bangladesh. Les chantiers sud-asiatiques étant en mesure d'offrir les prix les plus élevés pour l'acier, ils sont bien placés pour gagner l'appel d'offre.

C'est sur ce point que la CGT tient à alerter. **Il y a un grand risque que le porte-avions soit démantelé sur une plage d'Asie, avec toutes les conséquences à prévoir pour l'environnement et pour les travailleurs sans aucune protection individuelle.**

Rappelons que, sur la base de la Convention de Bâle – qui interdit l'exportation de déchets toxiques et dont le Brésil est signataire – la France avait pu empêcher le porte-avions Clémenceau de quitter Le Havre, avant d'être passé par un processus de désamiantage.

La CGT interpelle le gouvernement français afin qu'il intervienne dans la vente aux enchères du porte-avions São Paulo, comme le lui permet le document d'appel d'offre : « 8.3 Aux termes du contrat de vente du BEM, MB doit, avant le transfert de propriété, soumettre à l'accord préalable des autorités françaises, toute revente. A cet effet, les documents énumérés au point 8.1, de chaque partie intéressée seront soumis à l'approbation du Gouvernement français, avant la Vente aux enchères pour le transfert de propriété de la coque. » Ainsi, selon ce paragraphe, **le Gouvernement français peut s'opposer à la revente du porte-avions São Paulo.**

La CGT demande que le Gouvernement français prenne ses responsabilités quant à la prise en charge de la fin de vie du porte-avions São Paulo, ex Foch, son désamiantage ainsi que son démantèlement en France.

En termes d'économie circulaire, la France doit montrer l'exemple concernant le traitement de ses propres déchets, notamment ceux liés à l'armement.

Au vu des positions du Président Emmanuel Macron concernant la protection de l'environnement et spécifiquement sur la gestion de la forêt amazonienne par son homologue brésilien, la CGT attend des actes.

Montreuil, le 22 novembre 2019